

Les fortunes françaises au XIXe siècle [Adeline Daumard et al.]

Autor(en): **Lasserre, André**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **24 (1974)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

publié dans *Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Rapports au Ministre*. (Paris, Imprimerie Royale, 1839. In-4°, 369 p.) p. 1-15.

Genève

Dieter Gembicki

ADELIN DAUMARD avec la collaboration de F. CODACCIONI, G. DUPEUX et J. HERPIN, J. GODECHOT et J. SENTOU, *Les fortunes françaises au XIX^e siècle*. Paris, La Haye, Mouton, 1973. In-8°, 603 p. (Ecole pratique des hautes études, VI^e section, « Civilisations et Sociétés », vol. 27).

Au XIX^e siècle, l'enviable situation de propriétaire confère un crédit social et un revenu que l'impôt ne frappe pas en France avant le décès. Le patrimoine ne permet pas toujours de vivre, loin de là, ni de diriger nécessairement l'Etat ou l'économie, mais il est stable, peu menacé par la société ou l'évolution et représente un facteur économique-social important dans tous les milieux, même là où aujourd'hui c'est principalement le revenu qui situe l'individu. Il était d'autant plus tentant de l'étudier que l'impôt de succession existant sans changement substantiel de 1799 à 1901 a donné lieu dès son origine à un enregistrement et à des inventaires après décès; source magnifique que les auteurs de cette magistrale étude ont exploitée en se limitant à cinq villes (Paris, Lille, Bordeaux, Toulouse et Lyon, auquel l'ouvrage que lui consacre P. Léon paraîtra par la suite) et en la bornant à quelques années choisies, par exemple pour Paris: 1820, 1847 et 1911. L'utilisation de dossiers individuels requiert en effet un travail minutieux pour permettre le codage et la quantification: le régime matrimonial des défunts, les propriétés sises à l'étranger, le classement professionnel, sans parler de la fraude fiscale posent autant de problèmes qu'on ne peut résoudre que de cas en cas. Dans de longs chapitres préliminaires, A. Daumard étudie de manière exemplaire les sources disponibles, les méthodes suivies par les auteurs et la problématique de la recherche avant de réunir, en moins de cent pages denses, les conclusions fournies par les cinq monographies locales.

C'est ce chapitre qui retient évidemment le plus l'attention. L'auteur prend pour hypothèses de travail les théories marxistes et constate évidemment un enrichissement global qui dépasse la moyenne nationale. Paris en bénéficie le plus largement puisque l'écart maximum de un sur 32 entre la ville la plus pauvre en 1820 (Lille) et la capitale passe à un sur 68 (pour Toulouse) en 1911. Ce qui est le plus inattendu, c'est que, sauf à Lille, la paupérisation, absolue ou relative, n'existe pas, au contraire. L'écart entre les plus fortunés et les plus pauvres reste le même, la proportion des défunts sans héritage ne change pas. Comme les chefs d'entreprises, manœuvres et ouvriers voient l'augmentation de leur patrimoine dépasser la moyenne. Faut-il en conclure à une curieuse bipolarisation de la société par écrasement des classes moyennes, paradoxalement en retrait derrière une classe ouvrière plus riche? A. Daumard reste prudente étant donné les

paliers peu marqués entre fortunes et l'éventail de celles-ci dans une même catégorie professionnelle. Ne nous étonnons en tout cas pas de voir diminuer la masse (sinon le niveau) des fortunes moyennes, décliner les boutiquiers et artisans qui possédaient globalement, au milieu du XIX^e siècle, plus que les négociants et entrepreneurs, se former les cadres moyens qui progressent. Une certaine concentration des fortunes peut aussi se déceler, de même qu'un accroissement des capitaux mobiliers toujours plus diversifiés, surtout à Paris et à Lyon. Si l'auteur se garde de tirer de ses statistiques des conclusions sur la position, le crédit social de propriétaires au fond très bigarrés, quelques remarques finales d'ordre purement qualitatif paraissent bien fragiles après les analyses quantitatives.

Les études locales sont d'intérêt divers, car les critères de l'enregistrement (par exemple des professions) ont pu varier selon les régions. Mais surtout les auteurs n'ont pas eu tous les mêmes axes de recherche, ni n'ont utilisé les mêmes années de référence. Les chapitres les plus substantiels concernent Paris (dus à la plume de A. Daumard), et plus encore Lille (F. Codaccioni) où l'attention se concentre sur certains problèmes bien définis, analysés très systématiquement. Même si l'auteur y compare trop longuement ses résultats actuels avec ceux qu'il avait déjà publiés ailleurs, il dessine avec une remarquable précision l'évolution d'une ville économiquement et démographiquement dynamique au travers de quatre sondages. En 1821, il trouve des dirigeants qui comptent 7% des morts, mais 58% de la richesse. Les industriels encore artisanaux possèdent peu, la classe moyenne est imposante et les ouvriers misérables (moins de 2% des fortunes). Ces groupes sont du reste hétérogènes. En 1857 et surtout en 1873 les entrepreneurs prennent la tête des fortunes en accaparant à cette dernière date 90% des biens (9% des décès), ne laissant aux plus pauvres que 0,2% (68% des morts). La mobilité sociale reste cependant forte; mais en 1908, les patrimoines ouvriers ont bien progressé (plus 172%) tout en diminuant encore relativement à ceux des dirigeants.

Les enquêtes faites à Bordeaux (G. Dupeux et J. Herpin) et Toulouse (J. Godechot et J. Sentou) présentent de l'intérêt grâce aux tableaux statistiques. Mais le commentaire et l'analyse de l'évolution ne sont pas comparables avec ceux des deux précédentes études.

Dans l'ensemble, cet ouvrage présente un apport théorique et documentaire évident, même s'il ne se réfère qu'à peu d'années, du reste choisies avec soin. Telle ou telle observation peut paraître banale, ce qui est propre à toute étude quantitative, mais dans l'ensemble, tableaux, graphiques, commentaires et conclusions sont du plus haut intérêt. Ici ou là, on peut regretter quelques lourdeurs, mais les auteurs ont tenu à progresser avec prudence, à expliquer leurs méthodes et leurs techniques. Cela facilite en fin de compte la compréhension et ne peut que favoriser d'autres recherches du même genre.

Lausanne

André Lasserre